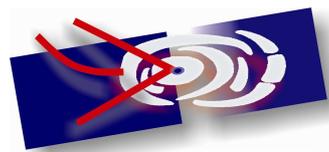


# Les Risques Naturels

## Le risque naturel d'inondation par débordement et rupture de digue



### Les risques auxquels sont soumis les bassins de l'Aunelle et de l'Hogneau

Les vallées de l'Aunelle et de l'Hogneau sont exposées depuis tout temps aux inondations par le débordement de leur cours d'eau principal et de leurs affluents. Plus particulièrement, dans le secteur Nord du bassin versant, des phénomènes de rupture de digues ont aggravé les inondations.

#### Liste des arrêtés de Catastrophe Naturelle sur le territoire :

- du 04/06/1985 au 06/06/1985
- le 17/06/1986
- du 17/12/1993 au 02/01/1994
- du 17/01/1995 au 31/01/1995
- le 02/07/1995
- du 25/12/1999 au 29/12/1999 (Tempête)
- du 26/01/2002 au 28/01/2002 (dont rupture de digue)
- du 12/02/2002 au 13/02/2002 (dont rupture de digue)
- du 29/06/2005 au 01/07/2005



Vue aérienne inondation de l'Hogneau à Crespin le 13 février 2002 (Source: DIREN)

V.D.N. d'urgence semaine du 11 au 17/02/02

**Mecquignies**

Le 27 janvier et le 12 février derniers, le ruisseau de Mecquignies débordait et inondait plusieurs habitations

**« Depuis, on vit dans l'angoisse »**

« C'est devenu une angoisse permanente », confie Paul Pyotte, installé au 88, rue d'Andout à Mecquignies depuis deux ans. « Les jours d'orage, je passe des nuits blanches à me souvenant à l'eau qui peut monter d'un moment à l'autre. Même quand il fait beau, on y pense, car on sait bien que ça ne va pas durer ».

L'objet de cette hantise ? Le ruisseau dit de Mecquignies qui longe et baigne sous sa maison. A son arrivée, « le petit cours d'eau ne m'a jamais fait peur », dit-il pas de charme, et accentue même l'aspect bucolique de son petit jardin. Du 16 au 17 janvier, les eaux sont passées au cauchemar, un jour de pluie, le 27 janvier 2002. L'eau du ruisseau est montée progressivement jusqu'à dépasser d'1 m 50 son niveau normal. Puis, un véritable torrent de boue a déferlé dans la cour de Paul Pyotte, inondant son atelier de 80 cm. Collectionneur de vieilles pièces de mécanique, Paul Pyotte a presque tout perdu, ses précieux objets mais aussi des outils et des sacs de ciment. Un préjudice estimé à 6 000 € (40 000 F).

« Mes fondations ont bougé »

Trois semaines plus tard, le 1<sup>er</sup> février, le couple avait à peine eu le temps de tout remettre en état, que le petit atelier se scinda à nouveau de son lit, plongeant la cour atelier sous 20 cm d'eau sale. Le boue, cette fois-là, n'avait pas pénétré dans la maison. Non, l'inondation était ailleurs : le mur de soutènement qui baigne précisément dans le cours d'eau, avait été atteint. Des pierres étaient tombées, d'autres s'effritaient encore aujourd'hui. Une érosion visible sur le terrain. « Les fondations de la maison ont bougé. Le mur, qui supporte un poids de six tonnes avec la toiture, s'est même incliné, et je crains fortement qu'il ne s'écroule lors d'une prochaine inondation. Vous imaginez les conséquences, non seulement pour ma maison, mais aussi pour tout le village : si les briques ainsi tombées faisaient barrage, ce serait une catastrophe ! »

Etat de catastrophe naturelle

Depuis ses événements, Paul Pyotte se mobilise auprès de son assureur pour que commencent des travaux de consolidation, estimés à près de 40 000 € (250 000 F). Sous impulsion, une pétition avait même circulé à l'époque afin de faire réagir les autorités locales dans le village. Sensibilisé, le maire, Joseph Choquet, avait intervenu auprès de la préfecture pour que soit déclaré l'état de catastrophe naturelle. Un décret finalement obtenu le 7 mai dernier.

C'est Paul Pyotte à avoir été touché par ces deux sinistres. Sa voisine Anne-Marie Bon, 58 ans, a eu sa cave complètement inondée, et sa maison envahie par 40 cm d'eau en janvier, puis 10 cm en février. « Je suis encore en train de nettoyer », raconte-t-elle. « Les murs moisis, ça devient tout noir. Mais j'attends qu'ils soient assez secs pour repasser. En attendant, le vit dans l'angoisse », déplore-t-elle. « Une chose est sûre : si ça recommence, je m'en vais. Vous savez, à mon âge... Quand on n'annonce un orage, j'ai peur ».

Des questions sans réponses

Un peu plus loin, chez Arlette Nourry, 1 rue de Centre, même son de cloche. « Quand on dit à son aïeul, on n'a pas l'esprit tranquille que celle d'Anne-Marie Bon. Depuis trente-cinq ans qu'elle vit là, au bord du ruisseau, elle n'avait jamais connu pareil sinistre. « L'eau est déjà montée, mais pas à ce point ! »

A ce jour, Paul Pyotte et Anne-Marie Bon attendent toujours que leur assurance détermine les effets de la catastrophe. Ils s'interrogent sur les causes, et attendent des autorités compétentes qu'elles les rassurent sur l'état de ce ruisseau. Contacté par nos soins, le maire, Joseph Choquet n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. D'où vient cette eau sale ? Pourquoi ces inondations se sont produites début 2002, où les pluies n'avaient rien d'exceptionnel ? Peut-on contrôler le débit du ruisseau en amont ou en aval ? Qui en a la compétence ? Autant de questions qui restent aujourd'hui sans réponses.

Le semaine dernière, le niveau du ruisseau est monté de 30 cm. Mais demain ? Avec l'eau qui peut entrer dans les maisons. Une peur aussi liée aux traces d'humidité sur les murs. « Je vis dans un véritable cauchemar », assure encore Paul Pyotte. Sera-t-il entendu ?

Cécile THIEBAUT

Inondations à Mecquignies le 27 janvier et le 12 février 2002 (Source: La Voix du Nord août 2002)

#### Liste des communes du Bassin de Risque:

- Amfroipret
- Audignies
- Bayay
- Bellignies
- Bettrechies
- Bermeries
- Bry
- Condé-sur -l'Escaut
- Crespin
- Eth
- Feignies
- Frasnoy
- Fresnes-sur -Escaut
- Gommegnies
- Gussignies
- Hargnies
- Hon -Hergies
- Houdain-lez-Bavay
- Jenlain
- La Flamengrie
- La Longueville
- Locquignol
- Mecquignies
- Obies
- Preux-au-Sart
- Quarouble
- Quiévrechain
- Rombies et Marchipont
- Saint-Aybert
- Saint -Waast -la Vallée
- Sebourg
- Taisnières-sur Hon
- Thivencelle
- Vicq
- Villereau
- Villers-pol
- Wargnies-le-Grand
- Wargnies-le-Petit



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Service Sécurité Risques et Environnement  
Cellule Plan de Prévention des Risques

## L'inondation par débordement c'est quoi?

Il faut savoir que le risque inondation est à l'origine d'approximativement 80% du coût des dommages dus aux catastrophes naturelles en France et 60% du nombre total d'arrêtés de catastrophe naturelle. Il concerne environ 280 000 km de cours d'eau répartis sur l'ensemble du territoire, soit un tiers des communes environ dont **585** pour le département du Nord.

On appelle inondation la submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle résulte dans votre cas d'un phénomène de crues des cours d'eau liées à des précipitations prolongées.

La crue est l'augmentation naturelle et importante du débit du cours d'eau dépassant plusieurs fois le débit naturel. Lorsque un cours d'eau est en crue, il sort de son lit habituel nommé lit mineur pour occuper en partie ou en totalité son lit majeur qui se situe dans les zones basses situées de part et d'autre du lit mineur.



On distingue différents types de crues en fonction de leur importance et de leur période de retour.

Ainsi pour une période de retour de :

- 10 ans on parle de **crue décennale**. Cette crue a une chance sur 10 de se produire chaque année.
- 20 ans on parle de **crue vingtennale**. Cette crue a une chance sur 20 de se produire chaque année.
- 100 ans on parle de **crue centennale**. Cette crue a une chance sur 100 de se produire chaque année.

En règle générale l'intensité de la crue et la période de retour sont liées. Ainsi la crue centennale sera bien plus importante en terme d'impact que la crue décennale.

Il faut aussi savoir qu'il peut exister des périodes de retour plus larges avec des intensités de crues extrêmement fortes (exemple de Vaison la Romaine où la période de retour est tricentennale !!)

**Pour l'Aunelle Hogneau la période de retour de la crue de février 2002 était évaluée à 50 ans.**

## La rupture de digue c'est quoi?

Une rupture de digue se manifeste par l'ouverture d'une brèche occasionnée par :

- Surverse (débordement de l'eau au dessus de la digue)
- Erosion externe et affouillement
- Erosion interne régressive (ou renard hydraulique)

L'importance des effets d'une rupture de digue est fonction de :

- la proximité des habitations
- la hauteur d'eau lors de la rupture
- le volume d'eau stocké
- la vitesse



Rupture d'une digue dans le secteur de Thivencelle (Février 2002)

### Liste des Communes concernées par la rupture de digue:

Crespin, Quarouble, Condé-sur-l'Escaut, Fresnes-sur-Escaut, Vicq, Saint-Aybert, Thivencelle

## Pour plus d'informations

sur les garanties d'assurance

[www.mrn-gpsa.org/accueil.php](http://www.mrn-gpsa.org/accueil.php)

sur le PPR, vous pouvez contacter la DDE

DDE du Nord – Arrondissement de Valenciennes

Cellule Prospective Environnement Risques

10/12 boulevard Carpeaux – BP 453

59322 Valenciennes Cedex

Téléphone: 03 27 22 79 02

Adresse de messagerie: [Arrondissement-Valenciennes.DDE-59@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Arrondissement-Valenciennes.DDE-59@developpement-durable.gouv.fr)

Sites Internet : <http://www.nord.developpement-durable.gouv.fr>

<http://www.prim.net>

